

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE GRIGNY
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 mars 2024

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	21	8	0

Date de convocation le 1 mars 2024

Président: M. Xavier **ODO**

Secrétaire de séance : Mme Victoria **MARI**

Présents :

M. Xavier **ODO**, Mme Isabelle **GAUTELIER**, M. Guillaume **MOULIN**, Mme Najoua **AYACHE**, M. Florian **RAPP**, Mme Victoria **MARI**, M. Frédéric **SERRA**, Mme Irène **DARRE**, M. Christophe **CABROL**, Mme Marie-Claude **MASSON**, M. Djamal **MESAI-MOHAMMED**, Mme Nathalie **COURREGES**, M. Hervé **NOUZET**, M. Olivier **CAPELLA**, M. Maxime **MONTET**, M. Florian **CAMEL**, M. Roland **DÉCOMBE**, Mme Pia **BOIZET**, Mme Daniela **SEIGNEZ**, M. Monji **OUERTANI**, M. Arnaud **DEROUBAIX**

Procuration :

Mme Maria **MARTINEZ** donne pouvoir à Mme Marie-Claude **MASSON**, M. Amar **MANSOURI** donne pouvoir à M. Guillaume **MOULIN**, Mme Charlotte **MARLIAC** donne pouvoir à M. Olivier **CAPELLA**, Mme Delphine **FAURAND** donne pouvoir à Mme Najoua **AYACHE**, Mme Aurélie **FRONTERA** donne pouvoir à Mme Victoria **MARI**, Mme Chloé **OLLAGNIER** donne pouvoir à M. Florian **RAPP**, M. Théo **VIGNON** donne pouvoir à Mme Irène **DARRE**, M. Jérôme **BUB** donne pouvoir à Mme Daniela **SEIGNEZ**

EXERCICE 2024 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Vu la délibération n°22_093 du 18 novembre 2022 modifiant le règlement d'attribution des subventions aux associations sportives et culturelles et le dossier de demande de subvention afférent ;

Dans le cadre du vote du budget primitif de la Commune pour l'année 2024, il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'attribution des subventions qui seront versées aux associations sportives et culturelles au titre de l'année 2024.

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

D'APPROUVER l'attribution des subventions qui seront versées aux associations sportives et culturelles au titre de l'année 2024 pour les montants suivants :

Associations sportives et culturelles	Montants 2024 attribués
Amicale laïque de Grigny	3 519,00 €
Les Amis du vieux Grigny	3 000,00 €
Club le Nautile	7 869,00 €
Excelsior	3 917,00 €
Judo	8 450,00 €
Football Club de Grigny	8 608,00 €
Grigny Basket Club	11 878,00 €
Grigny Evolution Gym	7 855,00 €

Les singes	845,00 €
Nec deus nec dominus	1 720,00 €
Pétanque du Goret	1 558,00 €
Rocking	2 335,00 €
Rythm' & Danse	2 896,00 €
Société sauvetage et joutes	6 517,00 €
Tennis club	9 553,00 €
Vigilantes	6 152,00 €
Écoles en fête	1 834,00 €
Les Amis des cités	1 494,00 €
Club du bel âge	1 740,00 €
Société de chasse (association non critérisée)	600,00 €

DE DIRE que la part concernant le fonctionnement de la subvention (fonctionnement et effectifs de l'association, et acquisition de matériel) sera versée dans les deux mois à l'issue de l'approbation du budget primitif ;

DE DIRE que les parts de la subvention concernant « les projets portés par l'association et la participation à la vie locale en adéquation avec la politique associative », « les programmes d'acquisition de compétence et de savoirs à destination du public grignerot de moins de 20 ans », et « favoriser l'inclusion et l'accès à tous aux activités associatives » (Cf. délibération n°22_093 du 18/11/2022) seront versées à l'issue des projets, en fin d'année.

Messieurs Monji OUERTANI, membre du Bureau du Tennis Club de Grigny (TCG), Maxime MONTET, Président de l'association "Ecoles en Fête", et Djamal MESAI-MOHAMMED, membre du Bureau de l'association "Les Amis des cités" ne prennent pas part au vote.

Suffrages exprimés	26	
Vote(s) Pour	22	M. Xavier ODO , Mme Isabelle GAUTELIER , M. Guillaume MOULIN , Mme Najoua AYACHE , M. Florian RAPP , Mme Victoria MARI , M. Frédéric SERRA , Mme Irène DARRE , M. Christophe CABROL , Mme Marie-Claude MASSON , Mme Maria MARTINEZ , Mme Nathalie COURREGES , M. Hervé NOUZET , M. Amar MANSOURI , Mme Charlotte MARLIAC , M. Olivier CAPELLA , Mme Delphine FAURAND , Mme Aurélie FRONTERA , Mme Chloé OLLAGNIER , M. Théo VIGNON , M. Florian CAMEL , M. Arnaud DEROUBAIX
Vote(s) Contre	4	M. Roland DÉCOMBE , Mme Pia BOIZET , M. Jérôme BUB , Mme Daniela SEIGNEZ
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	3	M. Djamal MESAI-MOHAMMED , M. Maxime MONTET , M. Monji OUERTANI

Ainsi fait et délibéré le vendredi 08 mars 2024.

Le Maire,
Xavier ODO.

Le secrétaire de séance
Victoria MARI.